

Rue McGill.—De la Place Youville à la rue Youville.
Avenue McGill Collège.—Coin nord-est de la rue Sainte-Catherine.

Avenue McGill Collège.—Vis-à-vis le No 68.

Rue McTavish.—Vis-à-vis les Nos 18 à 28.

Rue Saint-Martin.—Vis-à-vis le No 241.

Rue Metcalfe.—Vis-à-vis les Nos 55 à 57.

Avenue Mont-Royal.—De la rue Berri à la rue Pontiac.

Rue Mullins.—Coin du chemin Hibernia.

Rue Saint-Norbert.—Vis-à-vis les Nos 96 à 102.

Rue Ontario.—Vis-à-vis les Nos 927 à 933.

Rue Ontario.—Vis-à-vis les Nos 900 à 906.

Avenue Papineau.—De la rue Parc LaFontaine à la rue Marie-Anne.

Rue Parthenais.—Du square Parthenais à la rue Sainte-Catherine.

Rue Peel.—Vis-à-vis les Nos 182 à 186.

Rue Peel.—Vis-à-vis les Nos 186 à 190.

Avenue des Pins.—De la rue Saint-Laurent à la rue Saint-Urbain.

Rues Port et d'Youville.—Coin sud-est.

Rue Queen.—De la rue William à 40 pieds au sud.

Rue Rachel.—Côté nord: de la rue Labelle à la rue Parc LaFontaine; côté sud: de la rue Berri à la rue Saint-Hubert, et de la rue Saint-Christophe à la ruelle à l'ouest de la rue Mentana.

Rue Roy.—Côté sud: de la rue Berri à la rue Saint-Denis.

Rues Sébastopol et LeBer.—Coin sud-ouest.

Rue Sherbrooke.—De la rue Beaudry à la rue Montcalm.

Rue Stanley.—De la rue Sainte-Catherine à la ruelle au nord.

Rue Saint-Urbain.—De la rue Prince-Arthur à l'avenue des Pins.

Rue Université.—Du club Saint-James à la rue Sainte-Catherine.

Rue Université.—De la rue Prince-Arthur à l'avenue des Pins.

Rue Visitation.—Vis-à-vis les Nos 372 à 392.

Dans la Cité de Montréal, sont complétés et sont maintenant déposés au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées, comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière, sont par les présentes sommées d'en payer le montant au soussigné, à son dit bureau, dans les 10 jours de cette date, sans autre avis.

WM. ROBB,

Trésorier de la Ville.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA VILLE,
HÔTEL DE VILLE,

Montréal, 17 janvier, 1905.

RUE BONSECOURS

Effacement de ligne homologuée (Cote Est) de la rue Craig vers le sud, dans le quartier Est de la Cité de Montréal.

Avis Public

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Cité de Montréal, par ses conseils et procureurs soussignés, présentera une requête à la Cour Supérieure du District de Montréal, dans la Province de Québec, siégeant comme division de pratique, en la chambre No 31, au palais de justice de cette cité, mercredi, le quinzième jour de février prochain, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que conseil pourra être entendu, pour demander que le plan homologué de ladite Cité soit modifié en effaçant la ligne homologuée sur le côté Est de la rue Bonsecours, de la rue Craig vers le sud, tel qu'indiqué sur le plan qui sera produit avec ladite requête.

L.-J. ETHIER

J.-L. ARCHAMBAULT,

Procureurs de la Cité de Montréal.

HÔTEL DE VILLE,

Montréal, 19 janvier, 1905.

McGill street, from Youville Place to Youville street.
McGill College avenue, north-east corner of St. Catherine.

McGill street, opposite No. 68.

McTavish street, from Nos. 18 to 28.

St. Martin street, opposite No. 241.

Metcalfe street, opposite Nos. 55 to 57.

Mount-Royal avenue, from Berri to Pontiac.

Mullin street, corner of Hibernia.

St. Norbert street, from No. 96 to 102.

Ontario street, opposite Nos. 900 to 906.

Papineau avenue, Park LaFontaine to Mary Ann.

Parthenais street, from Parthenais square to St. Catherine.

Peel street, from No. 182 to No. 186.

Peel street, from No. 186 to No. 190.

Pine avenue, St. Lawrence to St. Urbain.

Port and d'Youville streets, S.-E. corner Place d'Youville.

Queen street, from William to 40 feet south.

Rachel street, north side, from Labelle to LaFontaine park.

Rachel street, south side Berri to St. Hubert.

Rachel street, St. Christophe to lane west of Mentana.

Roy street, south side Berri to St. Denis.

Sébastopol and Leber streets, south-west corner.

Sherbrooke street, from Beaudry to Montcalm.

Stanley street, from St. Catherine to lane north.

St. Urbain street, from Prince-Arthur to Pine avenue.

University street, from St. James Club to St. Catherine.

University street, from Prince-Arthur to Pine avenue.

Visitation street, from No. 372 to No. 392.

Are completed, and are now deposited in the office of the undersigned, City Hall.

All persons whose names appear therein as liable for any tax or assessment are hereby required to pay the amount thereof to the undersigned, at his office, within ten days, from this date without further notice.

W. ROBB,
City Treasurer.

CITY TREASURER'S OFFICE,
CITY HALL,

Montreal, 17th January, 1905.

BONSECOURS STREET

Erasure of homologated line (east side), from Craig Street southwards, in the East Ward of the City of Montreal.

Public Notice

PUBLIC NOTICE is hereby given that the City of Montreal will, by and through their undersigned Attorneys and Counsel, present to the Superior Court for the District of Montreal, in the Province of Quebec, sitting in Practice Division, in Room No. 31, at the Court House of this City, on WEDNESDAY, the FIFTEENTH day of FEBRUARY NEXT, at half-past ten o'clock in the forenoon, or as soon as counsel can be heard, a petition asking that the homologated plan of the East ward, of the said city, be modified by erasing the homologated line on the east side of Bonsecours street, from Craig street southwards, as indicated on the plan to be filed with said petition.

L. J. ETHIER,

J. L. ARCHAMBAULT,

Attorneys for the City of Montreal.

CITY HALL,

Montreal, 19th January, 1905.